



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Gestion des matières résiduelles dans la région de Montréal La gazéification n'est pas la solution

Montréal, le 6 octobre 2008 – Alors que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tient actuellement un colloque sur les meilleures pratiques d'élimination des matières résiduelles, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), Action RE-buts et le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) affirment que la CMM fait fausse route en prônant la gazéification des déchets comme solution miracle pour réduire la quantité de matières résiduelles acheminées dans les sites d'enfouissement. Rappelons que la gazéification est une technique de destruction thermique des matières résiduelles, au même titre que l'incinération.

« Brûler des matières qui sont recyclables ou compostables au lieu de les remettre dans le cycle de production, c'est un gaspillage de ressources, pas de la valorisation et encore moins du développement durable. » rappelle Coralie Deny du CRE-Montréal.

D'autre part, les groupes dénoncent le fait que les études menées par la CMM n'ont pas permis de comparer les différentes technologies d'élimination, comme la gazéification et l'enfouissement, aux technologies de valorisation des matières résiduelles que sont le compostage et le recyclage. De plus, la comparaison et la pondération des technologies d'élimination est basée sur deux prémisses contestables : la quantité de matières résiduelles générées pour la prochaine décennie va continuer d'augmenter au même rythme qu'aujourd'hui et l'objectif global de détournement de l'élimination ne dépassera pas 60% même en 2025.

« La CMM fait fausse route sur les plans environnemental et économique en misant de la sorte sur la gazéification », estime Karel Ménard, du FCQGED. « L'investissement dans ces technologies nous fait entrer dans une logique de production de déchets pour rentabiliser ces choix ». Le gouvernement du Québec ne doit pas accepter de financer le plan de 850 millions de \$ de la CMM, tel qu'il est présenté en ce moment. La CMM doit refaire ses devoirs en privilégiant les technologies en amont de la gazéification.

En plus d'être très coûteuses du point de vue des installations, les groupes précisent que les techniques d'incinération ou de gazéification sont loin d'être aussi avantageuses pour l'environnement que le recyclage et le compostage. « En abordant la question sous l'angle de la lutte aux changements climatiques, la réduction des gaz à effet de serre (GES) est beaucoup plus intéressante avec le recyclage par exemple que l'incinération » affirme Julien Lasserre d'Action RE-buts. « Concernant la gazéification, c'est le principe de précaution qui s'impose puisqu'il nous manque l'avis d'experts indépendants pour mesurer les impacts écologiques de cette technologie soutenue par les géants de l'industrie. »

Des informations sur la gazéification et sur la situation actuelle de la gestion des matières résiduelles de la CMM sont disponibles à l'adresse suivante : www.cremtl.qc.ca

Les études commandées par la CMM sont disponibles à l'adresse suivante :
<http://gmr.cmm.qc.ca/index.php?id=372>

Pour information :

Leïla Copti, CRE-Montréal, 514.661.6134

Karel Ménard, FCQGED, 514.396.2686

Edith Tessier Roy, Action RE-buts, 514.396.7894